

Rapport d'Orientation Budgétaire

Conseil d'Administration du 6 mars 2025

SOMMAIRE

Préambule page 2

Rétrospective et Prospective Budgétaire

Fonctionnement page 3
Investissement page 4

Dette et Trésorerie page 4

Bilan des actions 2024 et perspectives 2025

- Administratif / Social page 5
- Fonds d'aide aux jeunes page 9
- Subventions aux associations page 10
- Foyer des Seniors page 10/11

PRÉAMBULE

Cadre juridique du débat d'orientation budgétaire :

L'article L.2312-1 du CGCT modifié par la loi n° 2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi « NOTRe ») concerne les CCAS/CIAS.

Désormais, les CCAS /CIAS des communes de plus de 3500 habitants, doivent faire un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'appuie sur un Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB), porté à la connaissance du Conseil d'administration dans les deux mois précédant le vote du budget.

Le DOB permettra d'éclairer les membres du CCAS / CIAS sur les équilibres budgétaires de l'établissement public préalablement au vote du budget. Il doit porter sur les orientations budgétaires de l'exercice.

Il devra en outre être pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

L'article L.2312-1 du CGCT précise que le ROB doit être transmis au contrôle de la légalité. Cette transmission doit s'opérer dans un délai de quinze jours à compter de son examen par l'assemblée délibérante.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de Communes Lodévois et Larzac présente son rapport d'orientation budgétaire 2025.

Pour mémoire, le CIAS accueille et accompagne le public en situation de précarité, tout au long de l'année.

Il gère l'aide sociale légale, la domiciliation mais également et surtout la prise en charge de toutes les personnes isolées sans enfants mineurs à charge qui ont moins de 60ans.

Bénéficiaires du Revenu de solidarité Active, sans ressources, ou bénéficiaires d'autres minima sociaux (Allocation Adulte Handicapé, Allocation d'aide au Retour à l'emploi, Allocation de Solidarité Spécifique,etc ..)

Plus de 700 personnes sont accompagnées annuellement.

Le CIAS mène également une action en faveur des seniors (avec le foyer des seniors) qui accueille une centaine de personnes sur l'année pour diverses activités : sorties, voyages, lotos, jeux, ateliers mémoire, ateliers cuisine , cours de gym.

L'activité du CIAS sur l'année 2024 a été soutenue avec un nombre toujours plus important de personnes accompagnées, et avec une reprise des permanences dans les villages du territoire grâce notamment au renforcement de l'équipe de travailleurs sociaux.

Rétrospectives et Perspectives Budgétaires

A / Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement			
Libelle	CA 2023	CA 2024	Prévision 2025
011 – Charges à caractère général	56 817,46	61 545,84	58 000
012 – Charges de personnel et frais assimilés	325 522,24	340 649,38	340 000
023 – virement a la section d'investissement	28 094,00	25 694,00	26 000
65 – Autre charges de gestion courante	11 803,61	10 447,90	12 200
66 -Charges financières	6 167,54	5 706,70	5 000
67 – Charges exceptionnelles	0,28	0,00	0,00
042 – Opération d'ordre de transfert entre sections	2 206,00	2 204,79	800
Total	430 611,13	446 248,58	442 000

Recettes de fonctionnement			
Libelle	CA 2023	CA 2024	Prévision 2025
002 – Opération d'ordre entre section recettes	901,48	5 001,45	0
013 – Atténuation de charges	2 778,73	0,00	0
70 – Produit des services	35 667,55	39 710,50	42 000
74 – Dotation et participations	395 339,63	398 347,15	400 000
75 – Autres produits de gestion courante	23,48	21,19	0,00
77 – Produits exceptionnels	23,69	0,00	0,00
Total	434 734,56	443 080,29	442 000

B/ Investissement

Dépenses d'investissement			
Libelle	CA 2023	CA 2024	Prévision 2025
001	27 672,33	27 214,38	27 972
16	25 799,97	26 754,64	27 800
20	0,00	3 264,00	0,00
21	5 400,37	979,12	1 000
total	58 872,67	58 212,14	56 772

Recettes d'investissement			
Libelle	CA 2023	CA 2024	Prévision 2025
021 – virement de la section de fonctionnement	28 494,00	25 694,00	27 274
040 – opérations d'ordre de transfert entre sections	2 206,00	2 204,79	726
10 – Dotations, fonds divers et réserves	24 452,29	28 034,41	28 872
Total	55 152,29	55 933,20	56 772

C/ Dette et Trésorerie CIAS

- **Dette**

Un seul emprunt a été contracté par le CCAS en décembre 2011 pour l'acquisition du bâtiment, emprunt repris en 2015 par le CIAS.

Montant initial 345 000€ - taux révisable indexé sur l'Euribor 3 mois auquel s'ajoute une marge de 2.18 points. Durée 180 mois.

Montant de l'encours au 25/10/2024: 71 298,34€

Nous faisons face depuis 2023 à une augmentation importante du taux d'intérêt.

L'emprunt arrive à échéance en 2026, nous attendons qu'il se termine afin de retrouver une capacité d'investissement pour entreprendre notamment des travaux de rénovation du bâtiment.

- **Trésorerie**

La ligne de trésorerie auparavant contractée n'a plus été nécessaire elle n'a pas été renouvelée en 2023 ni 2024, la CCLL versant chaque mois une partie de la subvention annuelle.

Bilan des actions et perspectives 2025

- Concernant le volet administratif / service social

*ETP = équivalent temps plein

Actions de l'année 2024	Orientations /Perspectives 2025
<p><u>Obligation légales</u></p> <p><u>Prévention Plan canicule :</u> Élaboration d'un registre intercommunal , les communes ont participé sur la campagne 2024.</p> <p>Lodeve 103 personnes pour 460 appels CCLL 48 personnes pour 160 appels</p> <p>Soit un total de 151 personnes pour 620 appels</p> <p><u>Aide sociale : 78</u> dossiers constitués</p> <p><u>Domiciliation : 121</u> dossiers (70 nouveaux et 62 renouvellements et 85 sorties)</p> <p><u>Accueil et orientation</u> : public isolé sans enfants mineurs à charge, missions d'accès aux droits 4 827 contacts (2 241 physiques et 2 567 téléphoniques)</p>	<p>Poursuite de ces missions qui figurent dans les obligations légales du CIAS avec objectif d'augmenter le nombre de communes.</p> <p><i>Missions prises en charge par le personnel du CIAS</i></p>
<p><u>Obligations extra – légales</u></p> <p><u>RSA</u></p> <p>Prise en charge des bénéficiaires du RSA Action financée par le département (30 000€)</p> <p>Pour référence : 200 bénéficiaires pour 1 ETP</p> <p>275 Bénéficiaires en 2024 68 bénéficiaires sur la CCLL 207 bénéficiaires sur Lodève</p> <p>375 CER (contrats d'engagement réciproque) 292 interventions en dehors des CER soit 667 interventions</p>	<p>Maintien de la subvention du Département pour la réception des bénéficiaires du RSA (32 000€ de subvention prévue)</p>

<p><u>HORS RSA</u></p> <p>Prise en charge des bénéficiaires d'autres ressources (Salaire, pension invalidité, allocation adulte handicapé, chômage, sans ressources...)</p> <p>Temps de travail des Travailleurs sociaux 1 ETP</p> <p style="text-align: center;">Soit un total de 481 usagers pour 1 229 interventions</p> <p>Soit un total global (RSA et hors RSA) de 756 bénéficiaires pour 1 896 interventions.</p>	<p>Poursuite de la réception du public hors RSA dans la prise en charge globale du public empêché</p> <p>Renouvellement de la demande de subvention dans le cadre de la Politique de la Ville pour la mise en place d'ateliers cuisine et de sorties culturelles</p> <p><i>La prise en charge du public du cias reste répartie entre les trois travailleurs sociaux présents sur la structure</i></p>
<p><u>Écrivain public</u></p> <p>Action financée par le CIAS 1 800 € à l'association l'Encrier</p>	<p>Cette action est très appréciée du public éloigné de l'écrit dans toutes les démarches qu'elles soient privées ou institutionnelles.</p> <p><i>Poursuite de l'action proposée/complémentaire du service social sur l'accès aux droits mais avec une subvention de 1 500€</i></p>
<p><u>Bureau d'accès au Logement</u></p> <p>Le Bureau d'Accès au Logement a été intégré au CIAS en 2023 (auparavant porté par le service HUP de la CCLL)</p> <p>Le BAL c'est :</p> <ul style="list-style-type: none"> Préparation des réunions de commissions mensuelles Liens avec partenaires et bailleurs Gestion de l'agenda des permanences de l'élu au logement Participation aux commissions d'attribution des bailleurs sociaux (1 fois par mois Mpt/Frontignan) Animation de réunions de travail sur la cotation Partenariat avec les élus des communes en vue de la CIA et de CIL (Commission d'Attribution Intercommunale et Commission intercommunale du Logement) en lien avec le service HUP 	<p><i>Poursuite du travail initié en vue de la création des commissions intercommunales.</i></p> <p>Le BAL doit rester une instance d'étude de dossiers.</p> <p>Dans le cadre de la mise en place du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs (PPGDID), démarches purement administratives, le Cias ne peut être en charge de ce dispositif mais reste partenaire dans le cadre du Bal.</p>

<p>Le BAL en chiffres :</p> <p>63 demandes en cours de traitement</p> <p>10 réunions de travail</p> <p>66 entretiens réalisés par une CESF (travailleur social)</p> <p>3 visites à domicile</p>	
<p><u>Gestion des hébergements d'urgence</u></p> <p>Depuis 2023 la Ville de Lodève a mis à disposition, un logement d'urgence pour 3 nuits afin de répondre aux besoin d'hébergement d'urgence des personnes en précarité au motifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rupture familiale soudaine (jeunes, couple..) • accueil ponctuel dans le cadre d'un relogement perenne <p>Ce logement répond également à la mise à l'abri des femmes victimes de violences conjugales dans le cadre du protocole Gendarmerie * (wk , nuits et jours fériés)</p> <p>en 2024, 23 nuitées pour un total de 6 personnes accueillies</p> <p><u>*Hébergement pour les personnes victimes de violences dans le cadre Inter-familial :</u></p> <p>Ce dispositif, en lien avec la Gendarmerie, la Préfecture de l'Hérault et la CCL&L est conventionné afin que des lieux d'accueils anonymes soit répertoriés et mis à disposition de personnes victimes de violences dans le cadre familial.</p> <p>La Directrice assure une astreinte sur cette problématique.</p> <p>Le C.I.A.S fait partie du réseau interprofessionnel intervenant en Cœur d'Hérault sur la prise en charge des violences conjugales et intra-familiales. Des réunions ont lieu mensuellement.</p>	<p>Ce dispositif répond aux besoins de la population en matière de logement d'urgence.</p>

Gestion du logement ville « Périls »

La Ville de Lodève et le CIAS vont signer une convention pour la prise en charge physique des personnes dans le cadre d'évènements particuliers (incendies, inondation, périls)

Cela se traduit par l'accompagnement physique des personnes dans le logement dédié à cet effet, vérification des droits, signature de la convention d'occupation, ménage....) et ce en partenariat étroit avec le service HUP de la CCLL qui fait le lien avec les assurances des particuliers et propriétaires en vu d'un relogement.

Deux conventions ont été signées en 2024, pour la gestion de ces logements d'urgence, entre la Ville de Lodève et le CIAS

- perspectives nouvelles en 2025 sur le service social

<p>Permanences dans les villages du territoire au dernier trimestre 2024, les permanences ont repris dans les villages pour l'accès aux droits de toutes les personnes isolées.</p> <p>20 personnes ont été reçues : personnes isolées, familles, personnes âgées.</p>	<p>Pour 2025, des permanences mensuelles sont programmées</p> <p>Elles sont indispensables pour lutter contre le non recours aux droits et notamment dans les villages les plus isolés.</p> <p>Un temps de repérage et d'ancrage est nécessaire pour que ces permanences soient identifiées, la régularité est primordiale.</p>
<p>Prise en charge du public de plus de 60 ans</p> <p>Le conseil départemental de l'Hérault a délibéré fin 2024 sur un nouveau périmètre d'intervention en matière d'action sociale.</p> <p>Cela induit pour notre territoire la non prise en charge des plus de 60 ans non dépendants, ce qui représente environ 180 personnes.</p>	<p>Le CIAS va se voir confier par le biais d'une convention qui sera signée en 2025, la prise en charge de ce public, selon des modalités qui ne sont pas encore connues.</p> <p>Les permanences dans les villages permettront un accès facilité à ce public âgé et souvent éloigné du service social.</p>

- concernant le Fonds d'Aide aux Jeunes

Actions de l'année 2024	Orientations /Perspectives 2025
<p>Faf Individuel (Aide financière individuelle octroyée aux jeunes en difficulté sociale et/ou professionnelle)</p> <p>9 dossiers accordés pour l'année 2024 pour un montant de 3 347€ concernant l'accompagnement individuel</p>	<p>Il apparaît essentiel de maintenir ce dispositif d'aide qui est pour certains jeunes adultes une porte d'entrée pour accéder à leur droits et ainsi leur permettre de s'inscrire dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle, en lien avec les professionnels de la jeunesse .</p> <p>Ces dossiers sont instruits conjointement avec la MLJ</p> <p><i>Bien que l'enveloppe globale n'est pas été totalement allouée, ce dispositif reste à maintenir en faveur des jeunes dans la prévention des situations d'exclusion</i></p> <p>Il est proposé de maintenir l'enveloppe sur 2025, il sera envisagé de la réduire en 2026 si elle n'est pas consommée.</p>
<p>Faj Collectif (Soutien financier à l'association passerelle synergies pour la préparation au passage du code pour des jeunes en difficultés)</p> <p>Subvention à Passerelles synergies pour l'accompagnement collectif 2 000€</p> <p>Action financée par le département à hauteur de 4 800€</p>	

- concernant les subventions aux associations

Actions de l'année 2024	Orientation /Perspectives 2025
<p>Aide Alimentaire d'Urgence AAU</p> <p>Dispositif porté par le Secours Populaire Français qui à pour but de centraliser sur un point commun la distribution alimentaire urgente</p>	<p><i>Poursuite du soutien financier à cette association avec un accompagnement renforcé du CIAS</i></p>

<p>sur l'ensemble du territoire</p> <p>subvention de 5 000 € allouée à l'association</p> <p>Les autres associations solidaires viennent en complément sur l'hygiène et le paiement des factures (aidées par la ville de Lodeve)</p>	<p>Proposition de maintenir en l'état le montant de la subvention, la réduire peut être également envisagée, cela sera soumis au conseil d'administration.</p> <p>Des rencontres sont prévues en 2025 entre les professionnels, ainsi qu'une présence des travailleurs sociaux sur une ou plusieurs demi journées de distribution alimentaire.</p>
--	--

- concernant le Foyer des Seniors

Actions de l'année 2024	Orientations /Perspectives 2025
<p>Animations hebdomadaires lotos/sorties/ateliers cuisine</p> <p>Un loto chaque jeudi et un atelier cuisine chaque vendredi</p> <p>quelques sorties hebdomadaires</p> <p>Animations mensuelles concours de belote 1 vendredi sur 2 en 2024</p> <p>Animations ponctuelles Loto de l'été/ Loto de Noël</p> <p>Ces activités sont dispensés par l'Animatrice du CIAS</p> <p>Depuis deux ans, ont vu le jour d'autres activités en partenariat avec d'autres services ou associations, partenaires œuvrant sur le territoire Centre Socio culturel, Association terre Contact, Association Demain la Terre, Les Insatiables, Anim'aidants,..etc</p>	<p><i>Poursuite de ces activités qui sont très appréciées, le nombre actuellement est de 8 à 10 personnes par atelier cuisine ou sortie et de 35 à 50 personnes sur les lotos du jeudi</i></p> <p><i>16 à 20 personnes en moyenne sur ces concours</i></p> <p><i>Entre 50 et 80 personnes sur ces « grands » lotos</i></p>

<p>Les voyages</p> <p>2 voyages ont été réalisés en 2024 et ont été plébiscités par les seniors :</p> <p>Une journée bateau sur le canal du Midi et Une journée à Anduze avec le Train des Cévennes</p>	<p><i>Poursuite de l'action sur 2025 avec 2 voyages à la journée (55 places disponibles par voyage)</i></p>
<p>Les cours de Gymnastique</p> <p>La cotisation annuelle a été maintenue en 2024 avec un abattement selon les tranches de revenus pour 3 à 4 heures de cours par semaine</p> <p>36 personnes ont suivi les cours en 2024</p> <p>Les cours sont dispensés par l'animatrice gymnastique du CIAS</p>	<p><i>Poursuite de cette activité très appréciée des Seniors avec gym douce et gym mémoire</i></p>